

# BULLETIN MUNICIPAL DE MILLAY - JUILLET 2008 -

## LE MOT DU MAIRE

-Lors des élections de mars dernier, vous avez reconduit la liste complète pour un nouveau mandat. L'ensemble de l'équipe municipale vous remercie de ce témoignage de confiance. Jean-Louis Thibaudin pour des raisons de santé ne s'est pas représenté. Jean-Louis a été Maire de Millay en 1993 et il a eu la lourde charge de mettre sur les rails le projet de la MARPA et celui de la chaufferie automatique au bois déchiqueté. Millay a réalisé, en 1993, un investissement de plus de 9 millions de francs qui pèse dans notre gestion courante. Si nous devons réaliser de tels investissements aujourd'hui, cela serait impossible pour une collectivité comme Millay. Nous bénéficions d'une réussite remarquable entre la MARPA (EHPAD) et la chaufferie communale, ce qui permet à notre commune de rayonner et d'attirer l'attention. Millay aura eu beaucoup de chance d'avoir été administré par Jean-Louis Thibaudin qui a su avec beaucoup d'opiniâtreté mettre sur pied ces deux projets en sachant s'entourer. Je pense en particulier au Docteur Dollet qui comme premier adjoint et Conseiller Général a été un des piliers de la réussite de notre MARPA. Jean Louis, tout simplement : MERCI.

-Pour autant il faut que Millay soit en capacité de continuer ses investissements. Pour l'école tout d'abord, cet été nous allons donner un coup de rajeunissement sur la classe de maternelle comme nous l'avons fait sur la classe de CM1 et CM2 de Mademoiselle Rouzeau. Pour les gros travaux de l'école nous avons dû différer sur 2009 et 2010 pour être éligible au maximum des subventions de l'état et du département. Les travaux sur l'église sont terminés et la « Bonne Auberge » a ouvert en mars dernier, donnant ainsi un peu de vie au centre bourg. L'appartement au-dessus de la cantine scolaire a été refait à neuf dans le cadre de l'opération « Cœur de Village » du Conseil Régional. Il est pratiquement terminé et sera mis en location le plus vite possible. Conformément à nos engagements, nous avons continué de baisser la partie communale de la taxe professionnelle qui est pour 2008 à 6,5% (14,31% en 2006 – 6,5% en 2008). C'est un encouragement pour les entrepreneurs qui souhaitent s'installer sur Millay.

Le dossier de l'accueil des handicapés vieillissants avance. Nous avons eu un avis positif du CROSSM fin avril et nous devrions être inscrits sur le schéma du handicap qui sera validé par le département en fin d'année. Les six lotissements de Nièvre Habitat à « La Vigne » seront achetés par la Communauté de Communes. Le nouvel établissement d'accueil sera donné en gestion à l'Association de Gestion de la MARPA. C'est pour Millay et sa région des emplois nouveaux en perspective. Je souhaite ici remercier Jean Louis Rollot pour son implication totale dans ce dossier au niveau de l'intercommunalité, comme au niveau du Conseil Général.

-Enfin, nous allons accueillir cet été de nombreux touristes, ainsi que tous les habitués qui viennent passer quelques jours dans notre région. Nous leur souhaitons la bienvenue. Que tous profitent bien de ces vacances en espérant que cette année le soleil soit au rendez vous...

BONNES VACANCES. Philippe de Laplanche

**CONCOURS NATIONAL DE LABOUR  
« AUX HERARDS » A MILLAY  
LES 12,13,14 SEPTEMBRE 2008**

Année 2008, n° 2

### Sommaire :

|  |      |
|--|------|
| <i>Le Conseil Municipal</i>  |      |
| <i>Horaires Ouverture Mairie</i>                                   |      |
| <i>Fermeture estivale de la Bibliothèque</i>                       |      |
| <i>Locations Cantine et Salle des Fêtes</i>                        | p 2  |
| <i>Démarches Administratives</i>                                   |      |
| <i>Urbanisme</i>   |      |
| <i>Elagage Arbres et Haies</i>                                     |      |
| <i>Loi sur l'eau</i>   | p 3  |
| <i>Enquête EDF-SIEEN</i>   |      |
| <i>Fleurissement Communal</i>                                      |      |
| <i>Ccas de Millay</i>  |      |
| <i>La Bonne Auberge</i>  | p 4  |
| <i>Animation Marpad</i>  | p 5  |
| <i>Ecole de Millay</i>   |      |
| <i>Tennis : résultats</i>  | p 6  |
| <i>Tir sportif : résultats</i>                                     | p 7  |
| <i>Comment l'arbre guérit ses plaies.</i>                          |      |
| <i>Horaires déchetterie</i>  |      |
| <i>Traitement des O.M</i>  | p 8  |
| <i>L'Atelier de Nelly</i>  |      |
| <i>Le Comité des Fêtes</i>   |      |
| <i>Artisans Artistes du Sud-Morvan : ouverture du dépôt-vente.</i> | p 9  |
| <i>Coordonnées des Restaurateurs, boulanger et boucher .</i>       | p 10 |
| <i>Le Calendrier des Fêtes du 2ème semestre</i>                    |      |
| <i>Le Carnet Rose</i>  | p 11 |

### LA POSTE

Evelyne GRUNAU

03 86 30 45 77

De 8H30 à 11H30

Du Lundi au Vendredi

Fermeture pour

congés annuels :

Tous les vendredis  
de juillet et août et  
Les 15,16,17 juillet et  
11,12,13,14 août 2008

**Le 9 mars 2008 ont été élus 11 Conseillers Municipaux :**

Gilles Delphin, Jean Jacques Didier, Laurence Dollet, Dominique Epinat, Philippe de Laplanche, Francois Moncharmont, Armel Nicolic, Danièle Nivot, Jean-Louis Perraudin, Gérard Perrigueur, Christian Pouchelet

**Le 15 mars 2008 le Conseil Municipal a élu :**

- Philippe de Laplanche, Maire
- Gérard Perrigueur, 1<sup>er</sup> adjoint
- Christian Pouchelet, 2<sup>ème</sup> adjoint
- Danièle Nivot, 3<sup>ème</sup> adjointe

**Les commissions :**

**Commission des travaux :** Francois Moncharmont, Jean-Jacques Didier, Christian Pouchelet, Jean-Louis Perraudin.

**Commission salle des fêtes :** Gérard Perrigueur, Armel Nicolic, (+ 1 personne extérieure : Jean Boucaut)

**Commission bulletin municipal :** Laurence Dollet, Danièle Nivot, Gilles Delphin, Dominique Epinat.

**Commission logements communaux :** Gérard Perrigueur, Francois Moncharmont.

**Commission chaufferie :** Gilles Delphin, Jean Louis Perraudin, Christian Pouchelet, (+ 2 personnes extérieures Jean-Louis Thibaudin et Maurice Epinat)

**Commission bibliothèque :** Laurence Dollet, Danièle Nivot.

**Horaires Ouverture de La Mairie :**

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
de 8H30 à 12h00.**

**Secrétaire : Colette BARRA  
( 03.86.30.45.66)**

**E-mail : mairiedemillay@wanadoo.fr**

**Site internet : <http://www.millay-morvan.com>**

o o o o o o o

**LA BIBLIOTHEQUE**

**SERA FERMEE DU 21 JUILLET AU**

**24 AOUT 2008 INCLUS**

\*\*\*\*\*

**LOCATIONS**

**SALLE DES FÊTES OU CANTINE SCOLAIRE**

**S'ADRESSER A LA MAIRIE**

## VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

**La carte nationale d'identité** est nécessaire pour effectuer certains voyages scolaires, pour passer des examens scolaires ou le permis de conduire. Ce titre n'est pas fabriqué en sous-préfecture mais dans un centre de fabrication en région parisienne ce qui peut prendre deux semaines auxquelles il faut ajouter une semaine pour l'instruction du dossier en sous-préfecture et l'acheminement postal (**idem pour le passeport électronique**). Afin d'éviter tout désagrément de dernière minute, pensez à vous renseigner dès maintenant auprès de la Mairie afin de déposer suffisamment tôt un dossier.

**N'oubliez pas le recensement pour le Service National** qui s'effectue dès **16 ans (dans les 3 mois qui suivent), pour les garçons et les filles**, à la Mairie. Il est nécessaire pour :

se présenter aux examens, participer à la JAPD, être inscrit d'office sur les listes électorales, s'inscrire à la préparation du permis de conduire.

**Inscription sur la Liste Électorale** : L'inscription sur la liste électorale doit être effectuée jusqu'au 31 décembre inclus de l'année en cours afin de pouvoir voter l'année suivante. Pour ce faire, la Mairie vous remettra un avis d'inscription à remplir. Pour les jeunes qui atteignent l'âge légal (18 ans), ils sont inscrits d'office sans avoir de démarche à effectuer.

### Préfecture de la Nièvre

Heures d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h00

*Attention ! Les guichets « Cartes Grises » sont fermés au public l'après-midi du dernier jour ouvrable de chaque mois.*

## URBANISME

Les obligations administratives pour les permis de construire ont changé cette année. C'est à la fois plus complexe et plus contraignant. Plus complexe d'abord car toutes les demandes doivent être complètes. Pour vous aider à monter votre dossier, vous pouvez contacter l'architecte conseil du CAUE de la Nièvre (service gratuit). Plus contraignant ensuite car nous avons des délais à respecter OBLIGATOIREMENT. Compte tenu des frais que cela engendre entre les frais de vérification et traitement du dossier et les frais postaux en recommandé, un dossier incomplet ou avec de mauvaises photos ou des mauvais plans, ne pourra pas être recevable. Pour plus de précision n'hésitez pas à contacter la Mairie.

## RAPPEL DE LA LEGISLATION SUR L'ELAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Les arbres et les haies (branches et racines) qui avancent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb de l'alignement de ces dernières aux frais des propriétaires. L'élagage est imprescriptible et obligatoire. Les conditions climatiques de ces dernières années ont fragilisé les bois, et les coups de vent répétés ont soit déraciné les arbres, soit cassé les tiges trop longues. Il est indispensable que chacun intervienne pour éviter tout accident sur nos chemins communaux.

## LOI SUR L'EAU

Nous avons tous des interventions sur des sources, captages, aménagements d'abreuvoirs, vidanges d'é-tangs, curage de fossés : cela concerne en général les cours d'eaux tracés sur carte IGN.

Nous vous demandons avant toute intervention de bien vouloir contacter la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt – Service Police de l'Eau – 24 Rue Charles Roy – BP 26 – 58019 NEVERS Cédex – n° 03.86.71.52.00

## **ENQUETE SIEEN et EDF SUR LA QUALITE DU RESEAU**

Nous allons avoir cet été une enquête réalisée par le SIEEN et EDF sur la qualité du réseau électrique. Vous avez des micro-coupures ou des coupures qui sont récurrentes ? Vous pouvez nous faire parvenir toutes vos remarques sur les problèmes électriques que vous pouvez rencontrer sur Millay.

Merci de nous les communiquer en mairie avant la fin du mois de juillet en nous précisant si cela est possible les dates de ces micro-coupures ou coupures franches de réseau. Laissez-nous aussi vos coordonnées, pour pouvoir vous joindre en cas de questions.

**Envoyer les courriers à la mairie de Millay—Le Bourg —58170 Millay**

## **CONCOURS DE FLEURISSEMENT COMMUNAL 2008**

*(Armel NICOLIC)*

La commune encourage le fleurissement. Les participants peuvent concourir dans l'une des catégories suivantes : maisons avec jardins, balcon, terrasses avec jardin, fenêtres-murs, voie publique, fermes fleuries, commerces, bâtiments publics, cours.

**Inscriptions reçues au 03.86.30.45.66 avant le 23 juillet 2008.**

## **CCAS DE MILLAY**

Repas du CCAS 2008 :

Le Centre Communal d'Action Sociale organisera son repas amical annuel le dimanche 5 octobre 2008. Les bénéficiaires s'étaient déplacés plus nombreux en 2007 et le C.C.A.S. et ses bénévoles espèrent que nos anciens se déplaceront encore plus nombreux en 2008 : c'est en effet l'occasion de passer un bon moment de détente, de rencontres et de souvenirs.

Retenez dès maintenant cette date du **dimanche 5 octobre 2008**. A bientôt.

Compte tenu du nombre croissant de repas pour le déjeuner annuel, le CCAS ne peut plus assurer financièrement le repas et le colis de Noël. Nous allons donc à partir de cette année faire comme les communes voisines. Pour les anciens qui n'auraient pas pu venir au repas du 5 octobre, il y aura un colis de Noël. Par contre, le CCAS donnera à tous une boîte de chocolat.

## **LA BONNE AUBERGE**

*(Jean-Yves et Simone DELAJOUAILLERIE)*

Que peu de temps suffit pour changer toute chose ! C'est le cas de l'Auberge, une métamorphose ! Ouverte depuis deux mois et déjà appréciée ! Simone et Jean-Yves l'ont revivifiée. Située en plein cœur d'un village charmant, elle vous attend sereine et vous dit simplement : Venez à MILLAY, cela vaut le détour ! Venez goûter ses plats avec joie et amour. Horaires d'Ouverture : Lundi au Vendredi à partir de 8 h, Samedi et Dimanche à partir de 9 h – Bar Restaurant Traiteur.

## ANIMATION MARPAD

(Sandrine BERTHIER)

### Galette des rois

Pour rien au monde, nous n'aurions manqué de fêter les rois. Comme chaque année, nous avons savouré des galettes en toute convivialité autour de chansons, sur un air d'accordéon. Grâce à la participation de Mr Jean Marion, qui a apporté une touche musicale nous avons pu effectuer quelques pas de danses et chanter quelques chansons de notre époque telles que « La java bleue », « Les amants de Saint Jean », « Fais du feu dans la cheminée »...

### Elaboration de menus

Depuis le mois de janvier, tous les quinze jours, nous avons la visite d'une diététicienne. Elle travaille en collaboration avec nos cuisinières sur l'hygiène et l'équilibre alimentaire. D'autre part, nous avons une réunion « de causerie », autour de la cuisine, des repas, et nous choisissons et élaborons un menu de fête qui prend en compte l'aspect nutritionnel et gustative du repas. De ce fait, chacune de nous passons à tour de rôle et nous pouvons nous exprimer et émettre nos envies culinaires.

*«... c'est comme, quand on était chez nous, on réfléchit au repas que l'on veut faire, et qu'on a envie de manger ... »*

Le menu est ensuite réalisé par nos cuisinières, et nous participons à l'élaboration du dessert. Nous avons pu déguster des mokas, des tartes aux pommes avec leur crème au caramel, des tartes aux pruneaux... Nous avons plaisir à participer à la vie de l'Etablissement en échangeant nos recettes de cuisines et en parlant menus.

### Atelier peinture

Depuis longtemps nous attendons un endroit pour un salon de coiffure. La directrice ayant entendu notre souhait, nous a libéré une pièce ; mais oh ! surprise il fallait la décorer nous-même, avec des dessins, de la peinture et des couleurs de façon à créer un lieu convivial ; nos empreintes seront inscrites...

*«... mais que va t'on penser de mon dessin... »*

*« ... je ne peux pas, je dessine, mal... »*

*« ... et moi je tremble... »*

De toute évidence cette activité n'était pas faite pour nous, mais grâce à Delphine et Sandrine, qui ont su nous convaincre, nous avons pu réaliser quelques fresques.

Quelques unes d'entre nous avaient déjà une idée de ce qu'elles allaient dessiner (un paysage au bord de l'eau avec des canards, un cheval, une brosse, un peigne, un sèche cheveux...), d'autres ont choisi la couleur et ont peint sur des dessins reproduits sur les murs.

Nous passions par groupe de quatre et de ce fait nous avons pu entretenir notre imagination, stimuler notre mémoire avec des histoires anciennes et nous concentrer sur nos dessins.

Maintenant notre futur salon de coiffure attend ses meubles, et il pourra être mis en service dès que possible.

### « La troupe des sacrées Flèches »

Dans le cadre des rencontres intergénérationnelles, nous avons accueilli « La troupe des sacrées Flèches » du foyer de vie de Moulins-Engilbert, qui est venu nous présenter une pièce de théâtre « Le livre des Contes ». Cette pièce a été créée il y a deux ans, par les acteurs du foyer de vie. Ils ont également réalisé les décors et les costumes lors de différents ateliers dans leur Etablissement.

Nous avons été ravies de l'interprétation, pleine d'humour des Contes de Perrault qui ont bercé notre enfance, que de souvenirs ont ressurgi ! Alors que l'on soit grand ou petit, la magie du Conte fonctionne toujours. A la fin du spectacle, nous avons pu échanger nos impressions avec les acteurs autour d'un goûter très apprécié, et des liens ont été créés, peut être que d'autres rencontres auront lieu, à suivre...

## SUR LA ROUTE DE L'ECOLE

(Laurence DOLLET)

Ca y est la cloche a sonné ! nos écoliers du R.P.I vont remiser leur cartable pour quelques temps . Cette année a été riche en actions diverses : Journée du goût en octobre avec pour thème “les fruits et légumes”, différents spectacles pour petits et plus grands, Rallye organisé par le Centre Social de Luzy sur le thème de l'alimentation, cross du collège pour les élèves du cycle 3, séances de natation pour les cycles 2 et 3, rencontre sportive pour tous les élèves du secteur de Luzy, le “concert des enfants qui chantent” qui connait toujours un très grand succès, la fête de fin d'année qui cette année a eu lieu à Chiddes ; et pour être récompensés de tous ces efforts les élèves de maternelle se sont rendus le 6 Juin à Divertiparc à Toulon/Arroux (certains n'étaient pas trop rassurés lorsqu'ils ont pénétré dans le labyrinthe de forêt, de peur d'y rencontrer un loup! Mais heureusement il n'y était pas !!) ; et les élèves de cycle 2 et 3 sont allés le 17 Juin poser quelques pierres au Château de Guédelon.

**A la rentrée de septembre**, nous allons accueillir Melle Brun pour la maternelle et Mr Lorton pour la classe de cycle 3 à Millay., Melle Bernier conserve sa classe cycle 2 à Chiddes. La répartition des niveaux de classe est revue chaque année scolaire en conseil des maîtres : pour la rentrée 2008-09 la grande section de maternelle rejoint l'école maternelle de Millay pour ne pas charger la classe CP-CE1 de Chiddes. Actuellement, 68 enfants sont prévus sur les deux écoles. Il est rappelé que les enfants des communes du R.P.I sont conviés à fréquenter les écoles de Chiddes et Millay où ils trouveront un confort d'enseignement par rapport aux effectifs par classe qu'ils ne peuvent avoir dans les autres écoles du secteur. Souhaitant un très bon été à tous , je vous donne rendez-vous en septembre.

### TENNIS : Résultats

(Danièle NIVOT)

Le Tennis club de Luzy a obtenu de bons résultats encore cette année, autant dans le championnat départemental d'hiver qu'au championnat de printemps qui s'est déroulé sur 5 week-ends en mai dernier. Parmi les 4 à 5 joueurs ou joueuses de chaque équipe, des millaycois ont grandement participé à ces résultats : Baptiste (5/6) et Philippe Bourdarie (40) pour l'équipe 1 homme, Bertrand Epinat (30) pour l'équipe 2 homme, Aurore (-2/6), Marie (5/6) et Catherine Bourdarie (15/4) pour l'équipe 1 femme, et Hélène (30/2) et Danièle Nivot (40) pour l'équipe 2 femme.

Les résultats obtenus sont :

*En hiver,*

- H1 : 2<sup>ème</sup> en super division départementale
- F1 : 1<sup>ère</sup> en super division départementale
- F2 : 1<sup>ère</sup> en 1<sup>ère</sup> division départementale, monte en super division.

*Au printemps :*

- F1 : 2<sup>ème</sup> de leur poule en pré-national
- F2 : 4<sup>ème</sup> en pré-régional
- H1 : 1<sup>er</sup> en division d'honneur, monte en pré-national
- H2 : 3<sup>ème</sup> en 2<sup>ème</sup> de leur poule en 2<sup>ème</sup> division départementale

En championnat individuel deux Millaycois sont à féliciter :

Aurore Bourdarie : ½ finaliste du championnat de Bourgogne sénior (classée : – 2/6)

Baptiste Bourdarie : champion de la Nièvre Junior, ½ finaliste du championnat de Bourgogne junior et ¼ de finaliste du championnat de Bourgogne sénior. (monte de 5/6 à 4/6 au classement intermédiaire).

Félicitations aux joueurs pour ces résultats et bons tournois pour cet été.

## **TIR SPORTIF : Résultats**

*(Danièle NIVOT)*

En février dernier, la saison du tir à 10 mètres s'est terminée par le championnat de France des clubs. Le club de tir de Luzy a terminé 10<sup>ème</sup> de France en 2<sup>ème</sup> division grâce à une équipe composée de 5 tireurs dont 3 Millaycois : Hélène, François, et Jean Claude Nivot, Charlotte Marie (de St Nizier sur Arroux) et Aurélien Langlois (de Luzy).

La saison 2008 du tir à 50 mètres a commencé en mai dernier par les championnats de la Nièvre. Sur les 11 titres de champions de Nièvre récoltés par le club de tir, 6 l'ont été par des Millaycois :

Hélène Nivot (Dame 1) 1<sup>ère</sup> en 60 balles couché, (592) 1<sup>ère</sup> en 3x20 balles (570) et 1<sup>ère</sup> en 3x40 balles (1114) ( 3 veut dire 3 positions : couché, debout puis genoux) ;

Guillaume Andriot (Sénior 1) 1<sup>er</sup> en 60 balles couché (579);

Jean Claude Nivot (Sénior 3) 1<sup>er</sup> en 60 balles couché (584);

Danièle Nivot (Dame 2) 1<sup>ère</sup> en 60 balles couché (555) ;

Charlotte Marie (Cadette) 1<sup>ère</sup> en 60 balles couché, (578) , 1<sup>ère</sup> en 3x20 balles (538) et 1<sup>ère</sup> en 3x40 balles (1087)

Gaëlle Horn (Junior) 1<sup>ère</sup> en 60 balles couché (579) et 1<sup>ère</sup> en 3x20 balles (533)

Jacques Langlois (Sénior 2) 2<sup>ème</sup> en 60 balles couché (551)

En juin, récemment, au championnat de Bourgogne, le club a rapporté 7 titres de champions de Bourgogne :

Hélène Nivot : 1<sup>ère</sup> en 60 balles couché (586), 1<sup>ère</sup> en 3x20 balles (553) et 1<sup>ère</sup> en 3x40 balles (1108)

Jean Claude Nivot : 1<sup>er</sup> en 60 balles couché (583)

Guillaume Andriot : 3<sup>ème</sup> en 60 balles couché (581)

Danièle Nivot : 4<sup>ème</sup> en 60 balles couché (552)

Charlotte Marie : 1<sup>ère</sup> en 60 balles couché (570) , 1<sup>ère</sup> en 3x20 (545) et 1<sup>ère</sup> en 3x40 balles (1084)

Félicitations à tous ces tireurs et bonne chance pour la prochaine étape : les championnats de France en juillet à Bordeaux.

## **COMMUNIQUE POUR LES SPORTIFS**

**Sportifs de Millay, si vous avez des résultats à communiquer, veuillez contacter Danièle Nivot le Mont Pron MILLAY.**

**03.86.30.46.09**

## COMMENT L'ARBRE GUERIT SES PLAIES

(Roger Nourry)

Coups de lames, de dents, de fusil – branches cassées après une tempête, attaques de parasites, de micro-organismes : l'arbre ne peut pas échapper à son agresseur. L'arbre contrairement à l'animal ne peut pas fuir face à l'ennemi. Pourtant, de tous les organismes vivants, il bat les records de longévité, grâce à un système de défense bien particulier. L'arbre isole les parties blessées afin d'empêcher le développement et la propagation de l'infection. Pour combattre, il utilise des moyens chimiques. Au pourtour de la blessure, il secrète des substances anti-microbiennes (les phénols). Puis il déploie des moyens mécaniques : opérations barrages pour mieux coincer les micro-organismes envahisseurs. Le premier consiste à boucher les vaisseaux dans lesquels circule la sève verticalement car elle peut véhiculer l'agresseur. Et pour cette première offensive, la formation de bulles d'air, le gonflement des cellules, etc... sont autant d'atouts. Deux autres remparts existent déjà, ils sont visibles sur une coupe du tronc : il s'agit des anneaux ou cercles concentriques qui empêchent l'ennemi d'atteindre le cœur, et des rayons ligneux qui font obstacle à une diffusion latérale dans le tronc. Enfin, la protection ultime ! Le cambium ! Cette mince couche est située sous l'écorce. Ce cambium fabrique au-dessus de la blessure un mur de cellules infranchissable par les bactéries et les champignons. Ces cellules sont couvertes d'un acide gras : la subérine, ainsi la blessure est isolée le temps pour l'arbre de développer un bois sain qui la recouvre. L'arbre a suffisamment d'énergie pour mettre en place tous les systèmes de défense. Malheureusement quand la partie malade ou blessée est plus importante que la partie saine, ce dernier ne parvient plus à lutter et meurt. Attention à la taille ! A la base de chaque branche, il existe un renflement ou bourrelet auxiliaire. Ce dernier renferme des défenses chimiques. Lorsque l'on taille une branche, on ne doit jamais sectionner ce bourrelet afin que l'arbre ne soit pas privé de moyen de défense et c'est surtout la porte ouverte au micro-organismes envahisseurs ! Tâchons dans nos travaux d'entretien d'aider la nature à conserver tous ses atouts originaux à sa sauvegarde.

**HEURES OUVERTURE DE LA  
DECHETTERIE DE LUZY  
DU LUNDI AU VENDREDI 13h30-17h15  
SAMEDI 8h00-11h45 et 13h30-17h15  
TEL : 03 86 30 02 73**

*En raison de leur volume, de leur poids ou de leur toxicité, certains déchets doivent être collectés par une déchetterie.*

Chaque type de déchets a une destination :

Les déchets valorisables (verre, papiers, cartons, plastiques, métaux, textiles, déchets verts...) sont recyclés ou compostés.

Les déchets ménagers spéciaux (huiles de vidanges, produits d'entretien et de bricolage, peintures, batteries, piles, les téléviseurs, les pneus de véhicules légers...) subissent un traitement spécifique.

Les déchets encombrants (matelas, déchets inertes, gravats...) sont enfouis.

Un gardien vous accueille à la déchetterie de Luz y et vous oriente pour déposer vos déchets.

**CE GESTE CONTRIBUERA A ELIMINER DE NOS PAYSAGES**

**LES DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS ET A LIMITER LES POLLUTIONS.**

Cette déchetterie est faite pour les usagers des communes adhérentes au SICTOM des Morillons.

Pour les particuliers le service est gratuit pour un volume qui se limite à un véhicule léger personnel.

Pour les professionnels le service est payant proportionnellement au volume du véhicule d'apport.

## L'ATELIER DE NELLY

(Nelly DELPHIN)

Quelques mots du dimanche 11 mai où mon 2ème marché artisanal a concilié météo et visiteurs ... ce fut une journée si agréable que j'ai envie de la renouveler l'année prochaine avec toujours un grand nombre d'exposants, le petit jeu ludique qui vous fait rencontrer les artisans, et peut-être la possibilité de vous restaurer sur place pour avoir le plaisir de vous garder plus longtemps et pour votre plaisir de déjeuner dans un écrin de verdure ... merci de votre visite, car c'est aussi la réussite d'une petite fête champêtre, merci à la municipalité, au comité des fêtes, aux artisans et à ma petite famille. L'atelier reste ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h, à bientôt de votre prochaine visite, artisanalement vôtre, Nelly.

## LE COMITE DES FETES

(Chantal PERRIGUEUR)

Comme chaque année, le comité des fêtes était au rendez-vous pour ses manifestations du premier semestre. A savoir, le concours de belote du mois de février, les rifles du printemps et la soirée théâtre. Manifestations globalement réussies grâce à votre bonne participation.

**Le 17 mai, journée détente à PARIS :** le car bien rempli, satisfait les organisateurs et les encourage à renouveler l'année prochaine pour une nouvelle destination.

**A noter, dès maintenant, fête de la SAINT CHRISTOPHE, le dimanche 10 août** avec au programme : messe suivie de la bénédiction des voitures, puis vous pourrez vous restaurer avant de prendre la route pour notre rallye surprise et finir en soirée par un méchoui avec la participation d'un groupe de country. **Vous pouvez dès maintenant réserver au 03.86.30.47.56 ou bien au 03.86.30.45.36.**

## ARTISANS ARTISTES

### DU SUD MORVAN

Après un remaniement des membres du bureau, l'association Millay toiles et Cie reprend son nom et son activité d'origine. Vous retrouverez des paniers, des tableaux, de la peinture sur bois et porcelaine, de la broderie et quelques nouveautés que je vous laisse venir découvrir.

### Ouverture du dépôt-vente

**Les week-ends de juillet et août**

**du 4 juillet au 31 août.**

**De 15 h à 18 h 30**



**Si vous êtes artisan amateur et souhaitez vendre vos oeuvres, contactez Axelle de Laplanche au 03.86.30.46.52 ou par mail : [artisans.du.morvan@free.fr](mailto:artisans.du.morvan@free.fr)**



**Vincent et Alice LABULLE**

*Restaurant « L'Ecole Buissonnière »*

*La Gare à MILLAY*

**☎03.86.30.47.21**

*vous invitent à venir découvrir leurs nouveaux menus*

*A compter du 1er.07.08, mise en place d'un service traiteur*

*pour tous vos évènements familiaux ou professionnels chez vous ou à l'extérieur*

*Ouvert du Mardi au Dimanche*

**FERME LE LUNDI**



**Stéphane BONNEAU**

**Boucher Charcutier**

**vous fait part de son passage régulier à MILLAY**

**avec son camion magasin à votre domicile**

**Le vendredi à partir de 14h30**

**Appelez au 03.86.30.00.31**



**Jean-Yves et Simone DELAJOUAILLERIE**

*Bar—Restaurant—Traiteur*

**« LA BONNE AUBERGE »**

**Le Bourg à MILLAY**

**☎ 03.86.30.48.77**

**vous invitent à venir découvrir leur cuisine traditionnelle**

***Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 14h00 et de 16h30 à 21h00***

***Samedi et Dimanche de 9h00 à 14h00 et de 16h30 à 21h00***

**FERME LE LUNDI**



**DEPOT DE PAIN A L'AGENCE POSTALE DE MILLAY**

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi**

**De 8h30 à 11h30**

***Appelez la veille pour réserver votre pain***

***Au 03.86.30.45.77 ou 03.86.30.41.00***

**Le Dimanche, Le Camion-Boulangerie de Thierry BOUILLET,**

## CALENDRIER DES FÊTES DE MILLAY

2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2008

- Mercredi 16 juillet :** A la « BONNE AUBERGE » Line Chévro chanteuse accordéoniste. Organisé par le Comité de territoire . 03.86.30.48.77.
- Jeudi 07 Août à 20h30**  
**À l'église de MILLAY :** Concert de musique de chambre « Trio Wanderer » organisé par l'Eté-Musical en Morvan dans le cadre du Festival le Vent sur l'Arbre.  
Renseignements au 03.86.30.15.96
- Dimanche 10 Août :** Fête de Saint Christophe. Organisé par le Comité des Fêtes. Le matin, messe suivie de la bénédiction des voitures. Garderie possible des enfants pendant la messe, merci de faire une réservation avec le nombre d'enfants à garder au 06.03.23.91.83.  
Rallye Surprise l'après-midi  
Renseignements au 06.10.05.11.12 ou au 03.86.30.45.36
- Dimanche 10 Août à 20h30**  
**à l'église de MILLAY :** Concert de Gérard CAUSSE (Piano) et Nicolas DAUTRICOURT (Alto)  
Duo de Mozart en Sol, Suite de Bach n° 1 en Sol, Sonate ou partita de Bach en sol, Duo Bartok. Organisé par l'Eté Musical en Morvan, dans le cadre du Festival le Vent sur l'Arbre  
Renseignements au 03.86.30.15.96
- Dimanche 28 Septembre :** Fête de Saint Maurice : Fête Foraine – Marché Artisanal et aux Produits Régionaux  
Organisé par le Comité des Fêtes- Exposition « L'Arbre » prêtée par la Bibliothèque Départementale de la Nièvre—Buffet – Buvette  
Renseignements au 06.10.05.11.12 ou au 03.86.30.45.36
- Samedi 11 Octobre :** Le Maire propose « un coup de pattes » aux restaurateurs de Millay . Le Maire sera aux fourneaux et vous proposera un menu. A l'École Buissonnière pour le déjeuner et à la Bonne Auberge pour le dîner. Merci de réserver.
- Mercredi 29 octobre**  
**Salle des Fêtes à 15h30** Spectacle de Contes et Ombres Chinoises « Un petit chat dans un grand sac ». De la Cie de l'Arbre Rouge. Public familial à partir de 4 ans. Entrée Gratuite  
Renseignements au 03.86.30.45.66



### CARNET ROSE

Le 02 Juin 2008 - Elsa Odile Monique PACAUT

*FELICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS*

